

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXIII - 2013

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

L'ÉGLISE DE LAVERNOSE-LACASSE : ÉTUDES ET DÉCOUVERTES HISTOIRE DU MONUMENT

par Anne BOSSOUTROT¹

Les toitures et façades de l'église de Lavernose-Lacasse ont fait l'objet de travaux de restauration entre 2006 et 2007. Une étude avait été réalisée en amont sur l'ancienne église priorale afin d'en reconnaître les altérations, leur cause et en définir les remèdes. Outre des relevés de l'édifice (fig. 1), une observation des désordres et pathologies de l'église avait été conduite. L'ensemble a permis de comprendre une partie de l'évolution de l'église, et en particulier l'aspect de l'édifice tel qu'il se présentait à l'époque romane. Les travaux de restauration furent l'occasion d'observations et de découvertes, les premières liées à des vestiges de décors peints en extérieur, les secondes au réemploi d'éléments gallo-romains. Ils ont également permis une reconnaissance de l'évolution décorative de l'édifice au fil des siècles.

La redécouverte de l'église romane

Ce que l'église nous donne à voir aujourd'hui est la composition d'un ancien chevet roman, qui fut surélevé à l'époque classique (fig. 2). Le chevet a été augmenté au XIX^e siècle d'une sacristie polylobée (trois cercles juxtaposés) dont les lignes arrondies font écho à la construction primitive. Côté ouest, une toiture unique couvre nef et bas-côtés, s'achevant par un clocher très massif.

L'édifice donne une impression d'homogénéité (fig. 3). L'église se présente comme étant voûtée, d'aspect général roman malgré la présence d'un important décor historiciste du XIX^e siècle. Elle a curieusement trois nefs, alors qu'à l'extérieur, l'imposante toiture de l'église évoque un vaisseau à nef unique. Les modillons de l'abside romane sont restés en place, soutenant désormais une surélévation de toiture. Nous avons effectué une visite des combles au droit des bas-côtés. Nous avons pu observer que les voûtes d'arêtes couvrant ces derniers sont composées de briques hourdées au plâtre. Il a été possible d'examiner sous les combles les dispositions d'origine, partiellement conservées, ainsi que celles d'un remaniement pouvant dater du XVII^e siècle (suite aux guerres de Religion ?).

En poussant nos investigations vers l'Est, nous avons pu comprendre comment avait été composée la structure romane de l'édifice à cet endroit. En effet, y sont conservés partiellement les demi-arcs diaphragmes (ou bien des murs boutants démolis) qui portaient initialement des voûtes en demi-berceau contribuant la voûte de la nef (voûte en plein-cintre sur arcs doubleaux) (fig. 4). La hauteur de cette nef romane nous est connue grâce à la présence de deux chapiteaux conservés en place au niveau de la salle d'étage du clocher (adossée à la nef primitive) (fig. 5). La reconstruction de la toiture a été consécutive à l'effondrement des voûtes (entre le XVI^e et le XVII^e siècle, ou bien à une époque plus ancienne). L'actuelle charpente unique de la nef couvrant les bas-côtés a été mise en place au moment de la création des plafonds lambrissés des trois vaisseaux (fig. 6).

1. Architecte du Patrimoine. Communication présentée le 6 novembre 2012, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2012-2013 », p. 277.

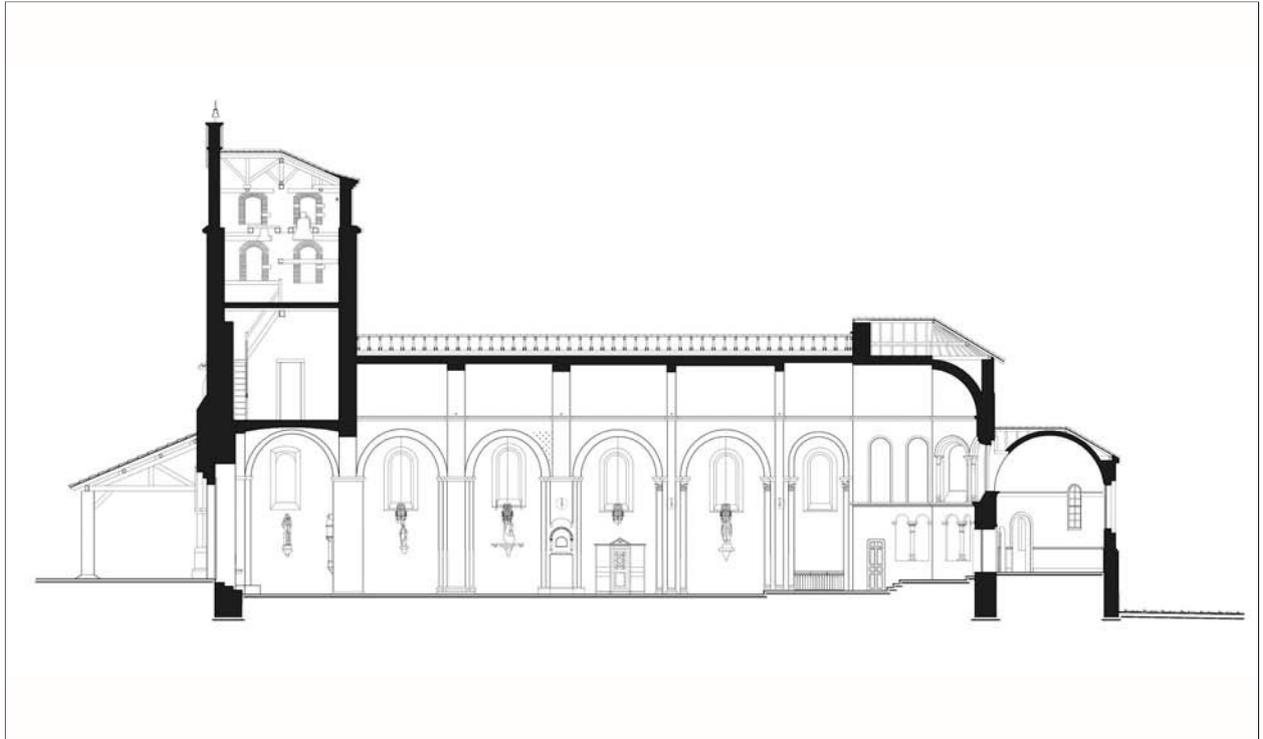


FIG. 1. COUPE LONGITUDINALE OUEST-EST de l'église.
Dessin A. Bossoutrot.



FIG. 2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE prise du côté du chevet, depuis le nord.
Cl. A. Bossoutrot.

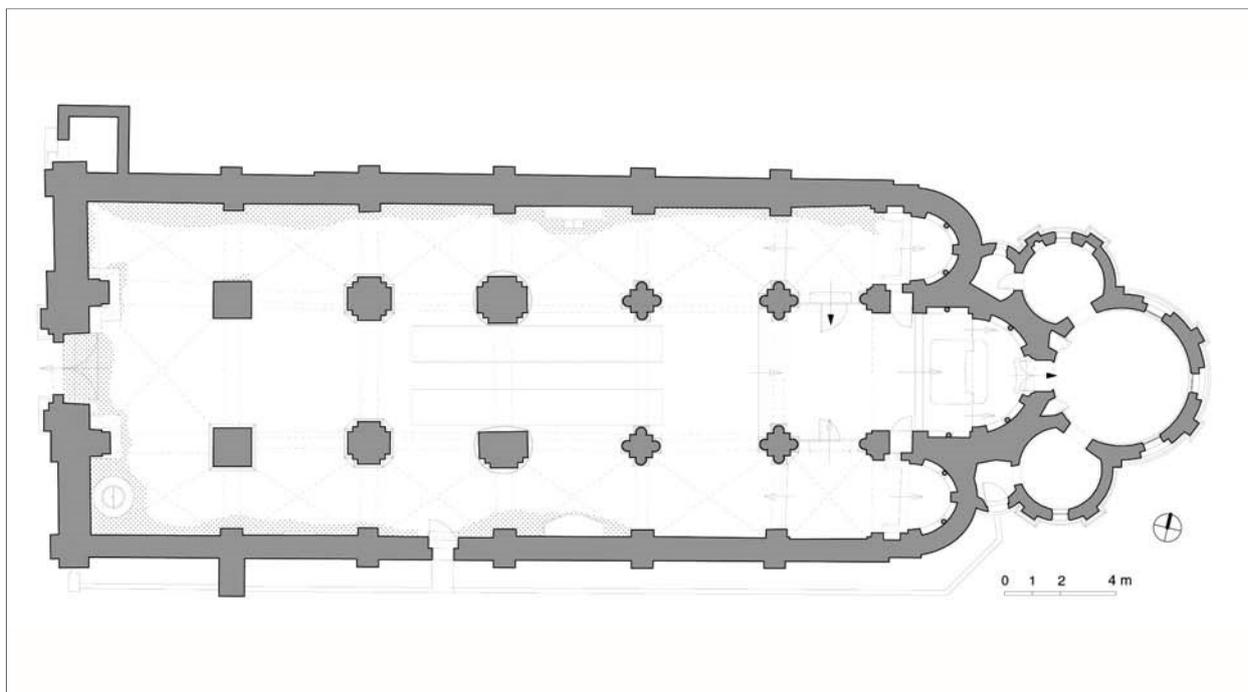


FIG. 3. PLAN D'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE.
Dessin A. Bossoutrot.



FIG. 4. VUE DE LA PREMIÈRE TRAVÉE DU BAS-CÔTÉ SUD au niveau du comble. Il est possible d'observer avec précision l'arrachement de la demi-voûte, à droite de la panne. Sur les deux clichés, on remarque également le badigeon blanc établi au XVIII^e siècle sur l'ensemble de l'église indiquant par conséquent le niveau du plancher vraisemblablement supporté par les fermes du bas-côté. On note l'implantation des voûtes d'arêtes en briques mises en oeuvre au XIX^e siècle au niveau des plafonds de charpente enlevés à cette occasion. Cl. A. Bossoutrot.



FIG. 5. VUE DE LA SALLE VOÛTÉE sur laquelle fut édifiée le premier clocher de Lavernose. La voûte a disparu à une époque indéterminée, sans doute lors de l'effondrement du premier clocher. L'angle Sud-Est conserve, emmuré dans la cloison séparant la salle de l'église, un chapiteau qui semble être en place. Cl. A. Bossoutrot.

Il y eut une volonté au XIX^e siècle, le bourg de Lavernose prospérant, de restaurer l'édifice en lui conférant une allure générale romane, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il fallut donner à l'église une urbanité en rapport avec l'importance du bourg en pleine expansion économique. Ainsi un décor total d'aspect roman fut réalisé intérieurement. L'ensemble des nefs fut voûté en briques hourdées au plâtre simulant des voûtes romanes. À l'extérieur fut établie la sacristie, reprenant la forme du chevet en mode mineur. Il était projeté de doter le clocher d'une flèche néo-romane inspirée des exemples parisiens. La maquette conservée dans la sacristie montre avec éloquence les intentions de cette rénovation de l'église. Cette dernière s'inspire un peu de la grande restauration de Saint-Sernin et fait également écho à celle de l'église de Saint-Gaudens.

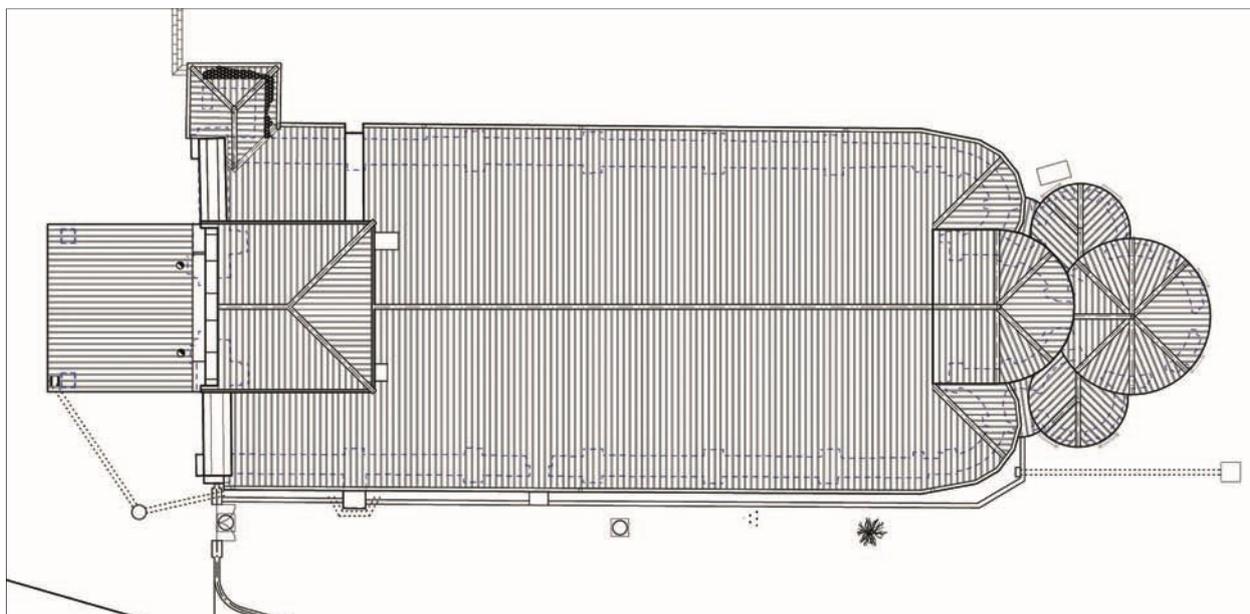
L'observation de décors peints

Le grand décor néo-roman (fig. 7) établi à la fin du XIX^e siècle dans toutes les parties intérieures de l'édifice est presque intégralement conservé. Seule la partie occidentale de la nef a été purgée de son décor à la fin du XX^e siècle, tandis que le porche néo-classique construit en avant du portail occidental était détruit et la totalité des enduits du clocher enlevée.

Le décor antérieur à cette campagne de la fin du XIX^e siècle avait été conservé au droit de la travée droite du chœur lors des travaux de rénovation puisqu'une peinture d'aspect gothique fut redécouverte et maintenue en place sur la voûte droite du chœur (ces peintures sont aujourd'hui peu lisibles) (fig. 8). Il conviendrait de poursuivre l'étude de l'église pour vérifier si des décors peints romans originaux ont été conservés et intégrés dans les repeints du XIX^e siècle, au droit de l'abside. Il est fort probable, étant donné la qualité architecturale de l'ordonnement intérieur de l'abside, qu'un décor peint médiéval important ait existé à cet endroit dès l'époque romane, ce que corroborerait le décor plus tardif de la travée droite du chœur, et que confirmerait ce que nous avons pu observer dans le comble.

Les décors peints découverts dans le comble du bas-côté sud comportent deux compositions décoratives distinctes. La première est constituée d'une alternance simulée de claveaux de briques et de pierres. Au-dessus a été établi un jeu de rinceaux rouges (fig. 9). Ce premier décor n'est pas facilement datable, mais il évoque immédiatement les claveaux peints découverts dans le transept de la basilique Saint-Sernin de Toulouse. La seconde composition présente un semis de fleurs au pochoir dans un jeu de rinceaux (fig. 10). Ce décor, plutôt gothique, nous paraît dater du XIV^e siècle. D'autres vestiges pourraient probablement encore être découverts sous les enduits conservés dans les combles. Cependant, il n'y a pas lieu de s'attendre à trouver des éléments décoratifs dans la partie ouest qui a été très dégradée en raison des désordres qui ont affecté le massif du clocher.

En extérieur, nous avons pu observer les vestiges d'un jeu de damier de tons ocre-jaune et ocre-rouge, cernés de noir (fig. 11). Y apparaissent des lignes diagonales. Ce fragment conservé est exceptionnel. Nous l'avons découvert à la rencontre du chevet et de la nef, entre deux modillons de la corniche romane, protégés par un débord

FIG. 6. PLAN DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE dans son état actuel. *Dessin A. Bossoutrot.*

de toiture (fig. 12 et 13). Nous serions tentés de dater ce décor de la fin du Moyen Âge. Mais ce type de traitement géométrique, très simple, est quasiment indatable en raison précisément de sa sobriété. Ces décors de damier se rencontrent dans toute l'aire européenne. De tels exemples sont visibles en Europe Centrale, à Budapest et à Durnstein (fig. 14), sur des maisons médiévales, tandis que des dessins géométriques tout aussi rudimentaires peuvent être observés sur les églises des montagnes catalanes. La découverte de ce petit fragment coloré est importante. En effet, la fragilité de l'enduit et du badigeon a fait disparaître tous les décors extérieurs appliqués sur l'enduit, dont le rôle protecteur vis-à-vis de la maçonnerie est désormais connu. Le fragment découvert à l'église de Lavernose atteste donc bien de l'existence de décors extérieurs. Il est nécessaire d'être très attentif lorsque l'on aborde l'étude d'une église comme celle de Lavernose aux vestiges, même très ténus, des enduits, tout particulièrement dans les parties protégées des effets du climat, mais aussi des gestes des hommes. Ce type de décor sur enduit rehaussait sur les parements, à peu de frais, des surfaces considérées comme trop uniformes. Une autre pratique plus fruste encore consistait à lisser au pouce ou à la spatule des joints d'assises dans l'enduit frais. Nous n'avons pas rencontré ce type de décor au cours des travaux de restauration sur l'église de Lavernose. En revanche, des joints marqués par deux lignes fines d'incision y ont été réalisés. Il est difficile de les dater.

FIG. 7. VUE INTÉRIEURE D'ENSEMBLE DU CHEVET à la fin du XIX^e siècle. *Archives du STAP 31.*



FIG. 8. VUE DE LA VOÛTE DE LA TRAVÉE DROITE précédant l'abside. On peu y voir, disposés de chaque côté du berceau, en deux registres, une succession de cinq personnages dans des arcatures. La peinture, dégagée récemment du décor du XIX^e siècle qui l'habillait, est très usée. Elle constitue actuellement le seul témoin d'un décor médiéval en intérieur. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 9. DÉTAIL DU PANNEAU DE LA SIXIÈME ARCADE à l'entrée du choeur, du côté du bas-côté sud. Sous la voûte médiévale disparue, et au-dessus de la voûte d'arêtes du XIX^e siècle, la chute du badigeon du XVIII^e siècle a fait réapparaître une partie du décor médiéval conservé sous cet enduit. On distingue en partie basse un clavage feint imitant un appareil de briques et de pierres. Au-dessus de ce décor, s'organise un jeu d'enroulements de rinceaux rouges s'enlevant sur un fond blanc. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 10. ARC DIAPHRAGME SURMONTANT L'ENTRÉE DU CHOEUR au niveau du bas-côté sud. On remarque à cet endroit les vestiges d'un décor médiéval de quinte-feuilles peint sous la demi-voûte romane disparue du bas-côté sud. *Cl. A. Bossoutrot.*

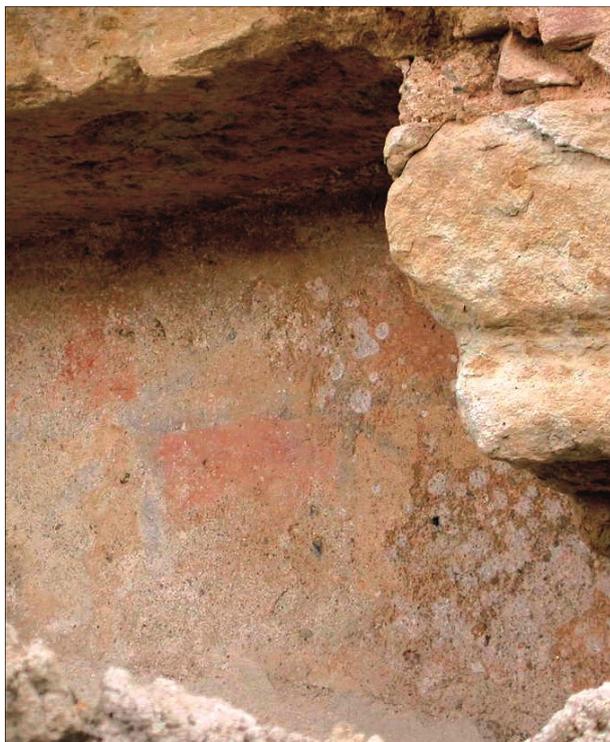


FIG. 11. DÉTAIL DU DAMIER COLORÉ conservé entre les modillons de la corniche romane. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 12. MODILLON à côté duquel se situe le vestige de décor de damier. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 13. PARTIE SUD DU CHEVET. Le vestige de décor en damier a été observé au droit de l'extrémité de la corniche à modillons romans juste au-dessus de la toiture de l'absidiole. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 14. DÉTAIL D'UN DÉCOR EXTÉRIEUR d'une maison médiévale de Durnstein (Autriche). Cl. A. Bossoutrot.

Le réemploi de briques et mortier antiques

À l'occasion de la purge des enduits pulvérulents qui devaient être refaits à l'extérieur dans le cadre des récents travaux (afin de rétablir l'état du XVIII^e siècle, qui comportait un enduit badigeonné sur l'ensemble des parements extérieurs), nous avons constaté la présence de mortier romain en réemploi (débité en façon de briques), ainsi que la présence de tuiles romaines (fig. 15). Des *imbres* de toitures gallo-romaines avaient en effet été mis en place dans la maçonnerie à l'époque romane, leurs rebords ayant été bûchés à cet effet. Ils ont été réemployés dans le mur gouttereau nord de la nef, au droit de la porte du prieuré surmontée d'un chrisme roman (fig. 16). Cette découverte invite à envisager l'existence sur place ou à proximité d'un établissement gallo-romain, dont nous ignorons tout. La présence d'une voie romaine proche étant attestée, une occupation du bourg dès cette époque peut être envisagée. Est-il possible d'avancer que ce prieuré bénédictin déjà très florissant à l'époque romane ait succédé à un établissement religieux plus modeste qui préexistait, prieuré ou collège canonial bien antérieur ?

Il serait intéressant de reconsidérer avec attention les abords de l'église de Lavernose. En effet, l'ancien prieuré établi au nord de la collégiale pourrait subsister en partie dans les bâtiments voisins partiellement rénovés et dans les remblais du jardin établi à l'est de l'église.

Aperçu de l'évolution architecturale de l'édifice

Au terme des investigations conduites lors des études et du chantier de travaux de restauration extérieure de l'église de Lavernose-Lacasse, nous avons pu acquérir une connaissance augmentée de l'évolution de l'édifice, qui jusqu'à ce jour était méconnue. Nous traçons ci-dessous les éléments relatifs à celle-ci, telle que nous avons pu la reconnaître, sachant qu'il serait nécessaire de poursuivre ces recherches, tant au niveau de la compréhension de la progression du bâti (massif du clocher, par exemple) que celle de la peinture murale ou encore de la sculpture.



FIG. 15. DÉTAIL DU PAREMENT DU MUR NORD de l'église avec un fragment de tuile gallo-romaine et un élément de mortier romain en réemploi. Cl. A. Bossoutrot.

Époque médiévale

Si la date de consécration de l'église, 1136², paraît assurée, l'architecture des parties médiévales semble bien correspondre à une première construction datant du deuxième âge roman, dans la mouvance du grand chantier toulousain de Saint-Sernin de Toulouse. La partie orientale a bien été élevée à cette période. L'examen attentif de l'édifice fait apparaître une rupture architecturale au milieu de la nef (fig. 3). Doit-on en déduire que l'édifice était à l'origine plus modeste ? On constate une grande qualité architecturale au niveau des parties orientales de l'église, la partie occidentale étant traitée beaucoup plus sobrement.

Les différences notées entre les deux parties de la nef montrent un changement de parti intervenu à partir de la troisième travée orientale. En effet, à ce niveau, aux piles à noyau carré flanquées de demi-colonnes, succèdent des piles cruciformes à pilastres. Dans l'esprit du concepteur de 1136, l'église de Lavernose devait comporter au niveau du chevet une abside cantonnée de deux absidioles symétriques, l'ensemble étant voûté en cul-de-four, et le chœur doté d'une travée droite couverte d'un berceau. À partir du chevet se développait une nef à voûte en plein-cintre qui devait être ponctuée, au droit des piles quadrilobées, d'arcs doubleaux, tandis que sur les bas-côtés, un voûtement en demi-berceau contrebutait les poussées de la voûte centrale (fig. 17). Cette église s'éclairait-elle directement depuis la nef ? Il est permis d'en douter. Les jours ménagés dans les élévations latérales de l'église étaient jugés en 1740 comme étant trop étroits. Ils ont donc été agrandis alors. Les baies visibles de part et d'autre du portail ouest sont aujourd'hui les seuls témoins de l'état primitif des baies romanes (fig. 18). Ce système de voûtement en demi-berceau a été également employé à Saint-Sernin de Toulouse au niveau des tribunes. Lorsqu'on compare les élévations orientales de la nef de Lavernose à celles de l'abbatiale Saint-Sernin, on note une certaine similitude de conception. La comparaison avec les parties orientales de Saint-Pierre de Saint-Gaudens est encore plus parlante. Les combles des bas-côtés de l'église de Lavernose conservent les vestiges de cette disposition primitive que l'on rencontre dans les deux grands édifices évoqués (fig. 19).

En ce qui concerne l'aspect extérieur de l'édifice, il est vraisemblable que les toitures aient été primitivement individualisées pour chaque nef et que les couvertures reposaient à même les voûtes. Les toitures de l'abside et des absidioles se trouvaient à une altitude bien plus basse qu'aujourd'hui, et notamment celle du chœur qui prenait appui sur la voûte au niveau de la corniche sculptée. Elle venait s'appuyer contre le pignon oriental de la nef qui la dominait, de même que les rampants des bas-côtés surplombaient les couvertures des absidioles (fig. 20).

En ce qui concerne le décor de l'édifice roman, à l'exception de la sculpture, on ne peut rien en dire. Toutefois, la présence de décors médiévaux est assurée en plusieurs endroits de l'église. Ainsi, sur la voûte en berceau de la travée droite du chœur, on observe une théorie de saints personnages cantonnés dans les arcatures superposées. Cette peinture murale pourrait dater du début du XIV^e siècle. D'autre part, au cours de nos investigations, nous avons remarqué la présence de décors ornementaux partiellement conservés au niveau des deux travées orientales du côté sud. La travée précédant immédiatement l'absidiole Sud possède, au revers de l'arcade sous la voûte en demi-berceau disparue, la trace d'un décor de rinceaux exécuté sur un fond blanc. L'arcature est ornée, semble-t-il, d'un jeu de fausses-briques alternant avec de fausses-pierres, l'ensemble étant souligné d'un listel ocre-jaune (fig. 9). La travée précédant celle que nous venons de décrire possède quant à elle, au niveau du tympan surmontant l'arcade et sur son retour latéral, un décor plus sommaire de quinte-fleurs à pétales circulaires noirs, disposés en alternance sur un fond uni blanc (fig. 21). Ce décor paraît dater du XIV^e siècle, ce qui tendrait à prouver que les voûtes en demi-berceau romanes ont subsisté pratiquement jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Extérieurement, l'église présentait des parements aux assises de brique et de pierre alternées, ordonnancées avec une relative régularité sur lesquels ressortaient les contreforts. Peut-on imaginer qu'ils aient été laissés apparents après un traitement particulier des joints (tirés au fer par exemple ?). Il est possible aussi que les murs de l'extérieur de l'église aient été enduits et badigeonnés pour pouvoir rehausser ponctuellement les parements de décor et peut-être en même temps protéger les maçonneries de pierre, assez fragiles, des intempéries.

2. P.V. FONS, *Notice historique sur l'arrondissement de Muret et ses Environs*; 1852, Muret, Imp. Léon Rivals, p. 141 et 142: « (...) Cette église est très ancienne, elle date du XI^e siècle. Elle fut consacrée par Monseigneur Rogier, évêque de Comminges, sous la dédicace de Saint Pierre et de Saint Paul le 6 des Calendes de mai de l'année 1136, ainsi que cela résulte d'un acte de visite faite par Monseigneur Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, le 17 janvier 1639. (...) »

Ce qui est certain, c'est qu'ici comme à Saint-Sernin de Toulouse, la pierre mise en œuvre n'est pas d'une qualité remarquable du point de vue de la dureté. Elle s'est altérée considérablement au cours des temps, présentant sans doute dès la fin du Moyen Âge un aspect lépreux. Cette vulnérabilité des parements de pierre est certainement à l'origine de l'établissement d'enduits de protection.

Les temps modernes (du XVI^e au XVIII^e siècle)

Les nombreuses visites pastorales effectuées au cours de ces siècles à l'église de Lavernose-Lacasse nous renseignent sur l'état sanitaire de l'édifice visité³. Il apparaît ainsi que l'église de Lavernose ne possédait plus de voûtes en 1639, à l'exception des absidioles et du chœur. Les bas-côtés et la nef étaient alors lambrissés, c'est-à-dire couverts de plafonds en bois (fig. 22). Cette même visite mentionne des galeries soutenues par les piliers de la nef. Cela voudrait-il signifier que l'on avait alors édifié des « tribunes » sur les bas-côtés, à la manière des églises basques ? C'est envisageable car les plafonds des bas-côtés étaient implantés au-dessus des voûtes actuelles, ménageant une hauteur permettant une telle disposition. Il faut imaginer à cette période (et surtout au XVIII^e siècle) une église blanche, entièrement enduite et badigeonnée à la chaux sur toutes ses parties communes, ornée d'un mobilier de bois doré ou polychrome dans les différentes chapelles et le chœur. La présence d'une chaire à prêcher, également mentionnée dans le compte-rendu de visite de 1639, ainsi que celle de fonts baptismaux clos par des balustres de bois de chêne tendraient à prouver que l'église priorale de Lavernose était alors devenue paroissiale.

À quelle période le clergé régulier accepta-t-il d'héberger la paroisse dans son église priorale ? Nous ne pouvons pas le préciser. Nombre de fondations monastiques disparurent dans le Sud-Ouest après les guerres de Religion, à la demande même de leurs occupants. Ce qui paraît assuré, c'est que l'église était bien devenue paroissiale à partir du XVII^e siècle. Les bénéfices et les revenus du prieuré continuèrent quant à eux à être versés aux chapitres girondins⁴ dont dépendait Lavernose et pour une moindre part, aux divers bénéficiaires, au nombre desquels figurait sans doute le curé de la paroisse.

Pour quelle raison les voûtes romanes ont-elles disparu ? Furent-elles emportées au cours des époques troublées qui perturbèrent la paix des campagnes ? Ou bien des vices de construction ou défauts d'entretien sont-ils à l'origine de leur ruine ou de leur dépose ? Quoi qu'il en soit, l'église des temps classiques n'est plus voûtée, à l'exception du chevet. Indirectement, cela signifie que les toitures ont changé, puisque nous avons vu précédemment que les couvertures primitives reposaient sur les voûtes elles-mêmes. La modification de toiture impliquée par la disparition des voûtes conduisit à unifier sous un seul et même toit l'ensemble des parties jusqu'alors différenciées. De même, la difficulté de maintenir étanches des couvertures posées à même les culs-de-four des absides amènera les charpentiers à proposer l'exhaussement des arases maçonnées pour pouvoir établir des charpentes ventilées. Il s'ensuivit un exhaussement général du chevet. Les charpentiers masquèrent donc sous une même toiture tous les éléments constituant l'église romane. À la silhouette hiérarchisée de l'édifice roman succéda celle d'un édifice compact, simplement signalé par un imposant clocher.

Enfin, entre le Moyen Âge et le XVIII^e siècle, la façade occidentale fut remaniée à plusieurs reprises. En effet, l'examen du clocher fait apparaître une multitude de changements d'appareil, de ruptures, de reprises partielles (fig. 23). La complexité de cette partie de l'édifice est telle qu'une étude archéologique très fine serait nécessaire pour démêler les différentes phases de construction et d'évolution du clocher. La compréhension de cette partie de l'édifice résiste encore à la seule analyse visuelle. Nous pouvons dire cependant que la salle haute du clocher n'existait pas à l'origine. Elle fut créée dans un second temps, à une époque qui nous est inconnue, dans l'espace de la première travée de la nef. La création de cette salle sur la ruine de la voûte de la première travée romane aurait pu dans un premier temps être voûtée d'ogives de briques, comme le laisseraient supposer les profondes engravures visibles sur l'élévation intérieure sud de la salle haute du clocher.

3. *Visites pastorales de l'église paroissiale* (A.D. (Haute-Garonne); 1G550 et 1G551); (25 octobre 1620, 17 janvier 1639, etc., 28 octobre 1702, 7 mars 1732, 1740, 27 mai 1746, etc.)

4. Le prieuré de Lavernose, bien que situé dans le diocèse de Toulouse, appartenait au chapitre d'Uzeste (diocèse de Bazas) et au prieuré de Villandraut (diocèse de Bordeaux). L'église Saint-Pierre de Lavernose comptait donc comme décimateurs et patrons ces deux juridictions ecclésiastiques bordelaises. Voir F. PASQUIER; *Église romane de Lavernose (canton de Muret)*, dans *B.S.A.M.F.*, 1914, p. 202-205.



FIG. 16. PORTE MURÉE, côté nord. La porte, surmontée d'un chrisme sculpté, donnait primitivement accès au prieuré. Cl. A. Bossoutrot.

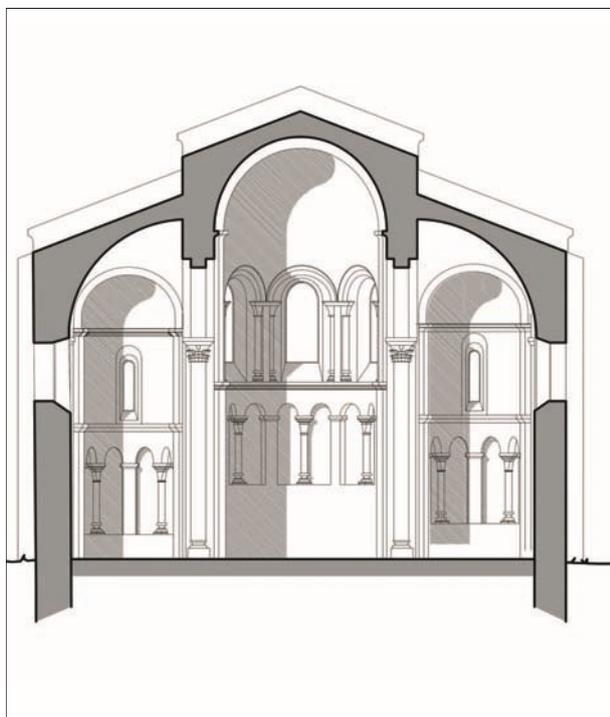


FIG. 17. COUPE TRANSVERSALE SUR LA NEF, hypothèse de restitution de l'état roman. Dessin A. Bossoutrot.

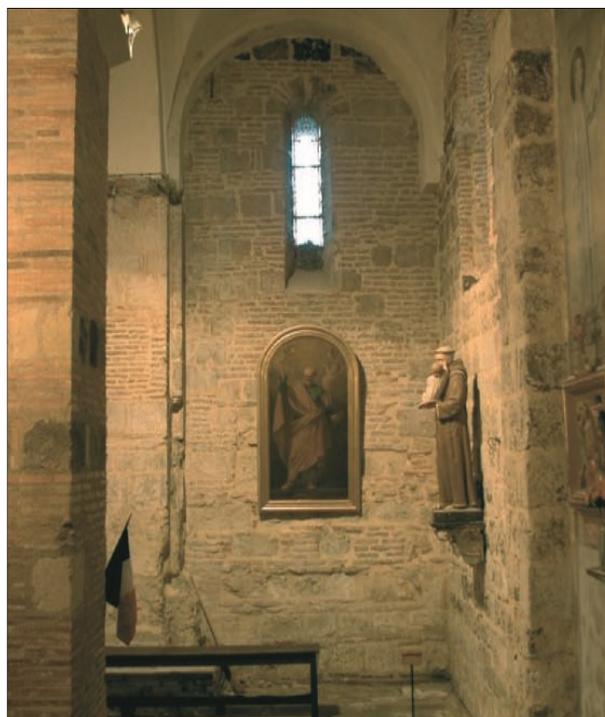


FIG. 18. REVERS DU MUR OCCIDENTAL DU BAS-CÔTÉ NORD. La baie romane visible sur cette partie nous est parvenue dans ses proportions d'origine. Cl. A. Bossoutrot.



FIG. 19. HYPOTHÈSE DE RESTITUTION DE L'ÉTAT ROMAN du bas-côté sud intégrant les décorations murales observées sous les combles. *Dessin J.-L. Rebière.*

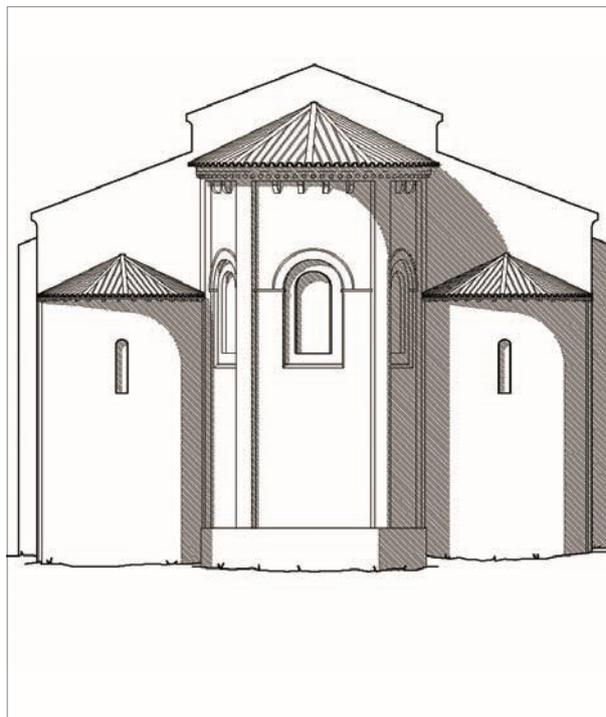


FIG. 20. RESTITUTION HYPOTHÉTIQUE DU CHEVET À L'ÉPOQUE ROMANE. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 21. DÉTAIL DU DÉCOR PEINT MÉDIÉVAL conservé sous le comble sud au niveau de la cinquième travée. Il est constitué d'un semi de quinte-feuilles noires répandues en quinconce sur le fond blanc de l'enduit. *Cl. A. Bossoutrot.*

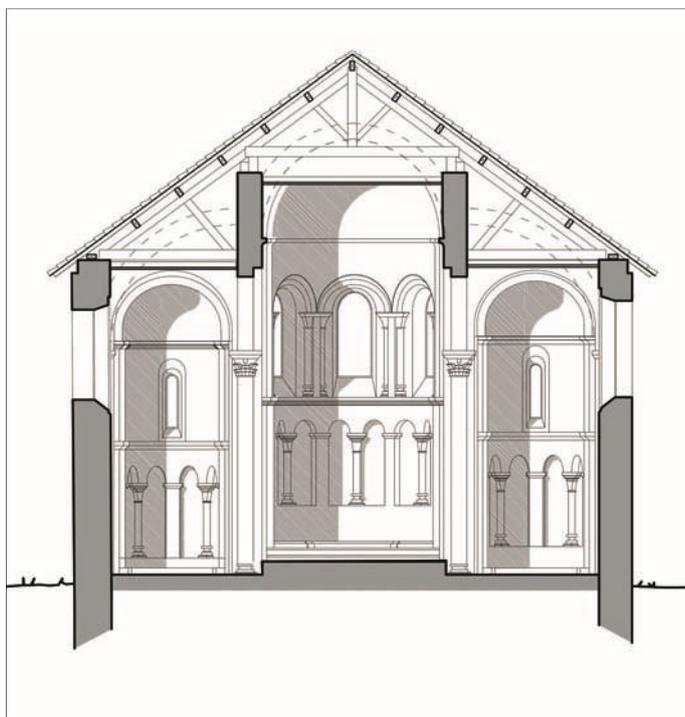


FIG. 22. COUPE TRANSVERSALE DE LA NEF, hypothèse de restitution de l'état du XVIII^e siècle. La charpente couvre l'église sous une toiture unique, et les lambris plafonnants ont remplacé les voûtes détruites. Cl. A. Bossoutrot.

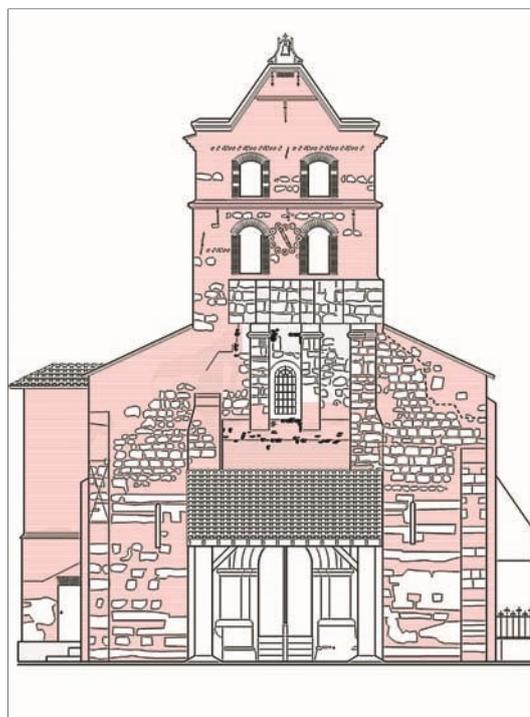


FIG. 23. ÉLÉVATION DU CLOCHER. On y distingue les nombreuses reprises et notamment la surélévation du clocher au-dessus de la chambre voûtée reconnaissable à son massif assis. Il est cantonné de pilastres. Cl. A. Bossoutrot.

On peut encore observer sur l'élévation occidentale les marques de nombreuses lézardes qui ont affecté autrefois les parois conservées du clocher primitif et la présence d'un contrefort surdimensionné contre le bas-côté sud, à l'aplomb de la pile sud-est du clocher. La dernière surélévation, réalisée vraisemblablement dans le courant du XVIII^e siècle, permet d'y loger le beffroi de cloches. Celui-ci fut orné sur la façade ouest d'un fronton épointé destiné à accueillir un cadran solaire peint, aujourd'hui disparu avec l'enduit qui masquait ces différentes reprises. L'ajout de cet étage semble avoir perturbé la stabilité du clocher. En 1837, les archives nous apprennent que l'escalier intérieur d'accès au beffroi fut démolí, suivi de la construction d'une tourelle adossée à ce dernier pour établir un nouvel accès aux étages de l'ouvrage. En 1841, une partie de la maçonnerie du clocher dut être reconstruite suite à la chute d'une portion de mur formant le soubassement du clocher. En 1846 encore, des réparations de consolidation du clocher durent être envisagées, ce dernier comportant plusieurs lézardes et menaçant ruine⁵.

Au cours du XVIII^e siècle, on commença à se soucier de la clarté et de la propreté des églises. Ceci entraîna un peu partout en France la destruction des vitraux colorés et le blanchiment quasi général des édifices. À Lavernose, cette préoccupation se manifesta par un besoin soudain d'élargir les baies des collatéraux, de même que celles du chœur jugées trop étroites. Cette campagne d'éclaircissement eut lieu vers 1740. On peut aujourd'hui observer sur les façades latérales des baies à cintre en arc segmentaire, caractéristiques de cette période.

Le XIX^e siècle

Passés les troubles de la Révolution, le XIX^e siècle entreprit des travaux de réparations et d'entretien de l'église (blanchiment de l'église, réfection du dallage⁶). Puis, une vaste campagne de rénovation de l'église se

5. Registres des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Lacasse (A.D. (Haute-Garonne): E 721).

6. Lettres et devis pour la réfection du dallage en 1848. (A.D. (Haute-Garonne): E 721).

développa au cours de la seconde moitié du siècle, à l'époque du *Medieval Revival*. On s'attacha alors à faire ressurgir le passé roman de l'édifice, ce qui fut réalisé sous la Troisième République, dans le sillage de la grande restauration de Saint-Sernin de Toulouse.

À partir du Second Empire et sous la Troisième République, les événements s'accéléchèrent avec en effet le déplacement du cimetière en 1864. C'est alors que le projet de sacristie monumentale émergea. L'architecte choisi par la fabrique y a décliné sur un mode mineur l'organisation du chevet, en masquant celui-ci. Il reprit l'architecture de l'édifice telle qu'il la voyait alors, polychrome, avec chambranles, pilastres et corniches passés au chaffre⁷, et enduit des parements badigeonnés de blanc. Au cours du XIX^e siècle, l'entretien de l'édifice était réalisé de façon routinière et dans la tradition du XVIII^e siècle, soit en enduisant et badigeonnant régulièrement les maçonneries de manière à dissimuler les disparates des constructions. C'est ce que nous restituons les photographies du début du XX^e siècle : une église entièrement enduite, y compris le clocher, qui ne laisse rien deviner à l'extérieur de sa structure romane (fig. 24).

La maquette conservée dans la sacristie, non datée, nous montre ce que fut alors le projet envisagé (fig. 25). Ainsi, le modèle de bois fait clairement ressortir la volonté de rétablir une forme romane à l'édifice. En effet, l'architecte ne cherchait pas à restituer l'état roman tel qu'il avait existé primitivement, mais à conférer à l'édifice qu'il restaurait une allure générale romane. Ainsi, fut projeté le percement de baies en plein cintre dans la surélévation existante du chevet. Des baies identiques devaient ponctuer les murs gouttereaux de la nef, surélevés alors pour établir sa toiture au même niveau que celle du chevet. Ainsi était-il prévu de rétablir une couverture à ressauts telle que l'avait pratiquée l'époque romane, mais cela à un niveau supérieur à la toiture primitive et avec un dispositif de *mirandes* laissant croire que la nef était pourvue de jours directs. À l'examen de la maquette, il n'est pas assuré que l'architecte avait prévu d'éclairer directement ainsi la nef depuis cette *mirande*.

Enfin, véritable morceau de bravoure du projet, l'architecte dressait en manière de tour-porche un gigantesque clocher à trois étages dont seul le premier niveau d'origine était surmonté d'une flèche néo-romane directement extrapolée de l'ouvrage du *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc. On peut noter au passage que ce genre de flèche, si elle est bien architecturalement observée, relève plutôt d'une aire stylistique totalement étrangère à celle du Languedoc roman. La fabrique, la municipalité, et sans doute le ministère des Cultes, durent être effrayés par l'ampleur de l'ouvrage à réaliser. Celui-ci ne vit pas le jour. Extérieurement, l'édifice ne subit aucune transformation majeure au cours du XIX^e siècle, à l'exception de la sacristie dont nous avons déjà parlé plus haut, et du porche d'entrée qui fut remanié au moment de la suppression du cimetière pour présenter un caractère plus urbain (fig. 26).

L'intérieur de l'église fut en revanche entièrement modifié à la fin du XIX^e siècle. On fit disparaître tout ce qui pouvait évoquer une période postérieure à l'âge roman. Le style « Saint-Sernin » de l'église fut amplifié, voire hypertrophié au niveau de la sculpture et de la modénature. L'architecture romane fut ressuscitée au moyen du voûtement de la nef et des bas-côtés. Le vaisseau fut à nouveau couvert d'un berceau en plein-cintre sur doubleaux retombant sur les piles romanes restaurées ou reconstituées. Les bas-côtés, quant à eux, reçurent, après suppression des lambris plafonnés qui les couvraient alors, des voûtes d'arêtes au niveau des arcades de la nef. Ce système de voûtement ne rétablissait pas les dispositions anciennes dans les bas-côtés, mais il rendait une atmosphère romane tout à fait plausible. La véracité de cette restitution du volume romane fut encore accrue lorsque l'on remania les ébrasements intérieurs des fenêtres des bas-côtés et du chevet afin de parfaire l'illusion. L'ensemble des parements et des voûtes de briques fut alors uniformément enduit en plâtre et chaux, de manière à recevoir un décor polychrome « historiciste » qui prétendait rétablir ou s'inscrire dans l'ornementation romane telle qu'on la concevait alors (fig. 27). Cependant, ce programme ne prétendait pas offrir une restitution d'un état historique. Il était plutôt envisagé comme une libre interprétation de la manière romane dans laquelle venaient s'inscrire des représentations et des figures « ingresques », plus proches de Flandrin que de Viollet-le-Duc ou d'Abadie. En effet, sur cette base romane, les peintres pressentis intégrèrent des programmes figuratifs purement « XIX^e siècle » et totalement dégagés des systèmes de représentation de l'époque romane. Ainsi voit-on dans l'abside et les absidioles du chœur figurer le

7. Le chaffre est une poudre de brique qui, humidifiée, est appliquée au pinceau en couche fine et régulière sur un parement de briques pour en unifier l'aspect et boucher les pores de la terre cuite, améliorant ainsi la résistance du matériau aux agents atmosphériques.



FIG. 24. CLICHÉ DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE montrant l'état de l'édifice entièrement enduit et le porche néo-classique avant sa destruction.
Archives du STAP 31



FIG. 25. VUE DE LA MAQUETTE DE L'ÉGLISE conservée dans la sacristie. Elle correspond au grand projet de la rénovation de l'église à la fin du XIX^e siècle qui n'a pas été porté à achèvement. *Cl. A. Bossoutrot.*

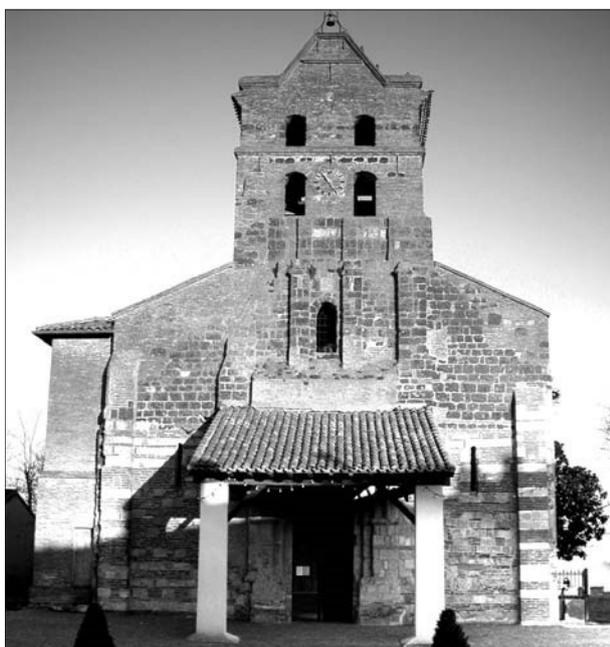


FIG. 26. VUE GÉNÉRALE DE LA FAÇADE OUEST. L'enlèvement des enduits, à l'issue de la restauration de M. Calley, architecte des Bâtiments de France, a fait réapparaître les maçonneries qui révèlent la complexité de la façade et de son évolution. Cependant, il faut également lui attribuer la destruction du porche néo-classique qui fut aussitôt remplacé par l'appentis actuel. *Cl. A. Bossoutrot.*

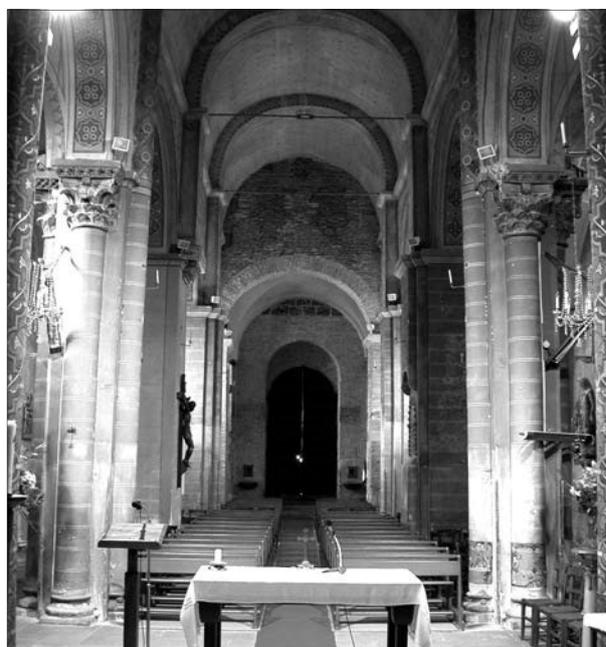


FIG. 27. VUE D'ENSEMBLE DE LA NEF. On remarque d'emblée les piles cantonnées de la partie orientale de l'église supportant des chapiteaux de style roman. On note également la présence d'une polychromie plus riche à l'entrée du chœur. Au fond, on aperçoit le revers de la façade Ouest et le parement de la salle haute du clocher, entièrement décapés. *Cl. A. Bossoutrot.*



FIG. 28. DÉTAIL DES DÉCORS DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE destinés à mettre en valeur l'architecture rénovée. L'ornementation s'étend non seulement sur les surfaces planes mais également à toute la modénature et à la sculpture totalement enluminée. Cl. A. Bossoutrot.

Christ trônant entouré de deux anges adorateurs, à l'image de la meilleure peinture académique. L'effort semble avoir porté dans un premier temps sur les parties orientales qui reçurent l'ornementation et le décor le plus riche (fig. 28). La nef et les bas-côtés furent assortis à ce décor en respectant les convenances liturgiques qui voulaient que le chœur soit l'espace le plus orné. Il convient de noter que les figures présentées de part et d'autre des baies des bas-côtés, ont été réalisées sur des toiles ou des papiers marouflés.

Parallèlement et pour parachever cette œuvre, des maîtres-verriers⁸ formés à l'école du chantier de Saint-Semin, réalisèrent un ensemble de verrières néo-romanes à base de grisaille plus ou moins relevée en couleurs au niveau du médaillon central. Cette importante rénovation s'acheva peu avant la séparation de l'Église et de l'État, en 1905.

À l'issue de cette importante campagne de travaux d'embellissement de l'édifice, qui a relevé davantage d'un travail de décorateur cultivé que de restaurateur rigoureux, l'église paroissiale Saint-Pierre-et-Paul de Lavernose apparaissait comme une église typique de son siècle, à savoir totalement rénovée et conforme à la sensibilité religieuse de la Troisième République, tant du point de vue de son décor que dans ses représentations symboliques.

C'est en 1958 que l'église a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Il est intéressant de constater qu'au milieu du XX^e siècle, la vision de l'architecture romane avait bien changé par rapport à la fin du siècle précédent. À l'abondance du décor où peinture, sculpture et mobilier rejoignaient l'architecture pour organiser un ensemble d'une grande richesse décorative, avait succédé une vision très dépouillée d'un art roman « authentique », à laquelle austérité et vérité du matériau apparent étaient associées. Ainsi, les premières interventions sur l'édifice, à peine dix ans après son inscription à l'Inventaire, furent-elles de supprimer le porche tardif jugé trop pompeux afin de mettre en valeur le portail roman tout en l'abritant sous un porche en appentis, supposé plus en rapport avec l'architecture restaurée. Lors de cette intervention, la façade occidentale et le clocher furent extérieurement dépouillés de leurs enduits (fig. 28). Intérieurement, le même processus fut engagé avec le dégageement des peintures et enduits sur l'ensemble de la première travée de la nef et des bas-côtés. Ce travail de

8. Deux mains différentes sont observables dans la réalisation des vitraux. La première relève de l'atelier de Gesta, maître-verrier toulousain, la seconde, apparemment plus tardive, datant du début du XX^e siècle, fait montre d'une moindre rigueur archéologique.

dégagement de la maçonnerie, de suppression des décors intérieurs pour mettre à nu la brique, fut cependant rapidement interrompu pour faire place à une consolidation urgente de la structure (mise en place de tirants en 1988 et réfection d'un pilier à côté du clocher). Ainsi, sont restés en place les décors du XIX^e siècle sur tout le reste de l'église. La toiture de la nef venait d'être refaite (en 1976), y compris celle de la sacristie, du chevet et de l'abside nord (en 1996). Les travaux intérieurs de dégagement ne furent pas repris.

Très récemment (en 1999), des sondages de peintures murales firent apparaître sur la voûte de la travée droite du chœur un décor peint médiéval figurant des personnages disposés en frises superposées sous des arcatures gothiques. Ces peintures ont été dégagées et fixées.

L'église de Lavernose-Lacasse a traversé les siècles, ayant été modifiée, transformée, adaptée dans sa structure et son décor au gré des fortunes et infortunes du prieuré, et de l'évolution de la liturgie.

L'étude qui a été conduite en amont des récents travaux de restauration a permis de découvrir l'évolution singulière de l'édifice dont certaines de ses maçonneries sont porteuses d'éléments gallo-romains en réemploi.

Le prieuré roman a connu son heure de gloire à l'époque médiévale avant de chuter progressivement, le nombre des chanoines et sa fortune se réduisant progressivement. L'église a donc été aménagée au coup par coup, avec des moyens limités. Elle a évolué au gré des reprises nécessaires de sa structure bâtie et de besoins nouveaux, qu'il s'agisse de la construction du clocher ou de l'agrandissement des baies, des modifications de couverture, d'aménagements mobiliers.

L'ancienne église n'était sans doute plus que faiblement perceptible lorsque le XIX^e siècle décida de faire ressurgir cette période romane que l'on sentait présente en ces lieux. Ainsi, l'église fut-elle, à cette époque, l'objet d'un vaste projet, où l'art roman était revisité avec un regard nouveau. L'architecte auteur de ce chantier ambitieux mena à bien le réaménagement intérieur de l'édifice. La transformation des extérieurs ne nous est connue que par l'étonnante maquette conservée dans la sacristie. Le XX^e siècle, ensuite, a tenté d'imposer sa propre lecture de l'édifice, en projetant l'effacement de ses décors peints, afin de dégager la maçonnerie de briques qui correspondait à sa vision d'un art roman épuré, assimilé à une rudesse des temps médiévaux. Heureusement, cette entreprise a été rapidement arrêtée.

Si la construction de la priorale correspond aux grandes heures de l'église de Lavernose, sa restauration entreprise au XIX^e siècle ne fut pas moins importante. Cette période de grande prospérité a voulu faire réapparaître l'édifice roman, qui restait perceptible malgré les apports de chaque siècle passé, tout en l'idéalisant. C'est pourquoi il convient aujourd'hui de poursuivre la mise en valeur de cette œuvre du XIX^e siècle dont le mérite fut précisément de mettre en lumière l'église romane de Lavernose.